



# *ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE MAULE*

Fondée le 23 Janvier 1909, enregistrée sous le n° 3 bis – Autorisée J.O. 25 janvier 1909 et 27 juillet

Agréée par le Ministère de la Guerre le 24 Avril 1909

Maule, le 28 Janvier 2018

## **VOTRE APPEL DE COTISATION 2018**

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Voici venu le moment de nous renouveler votre soutien.

L'année 2018 s'annonce comme la précédente, non seulement avec le renouvellement de ses activités, c'est à dire la reconduction de ses quatre grandes manifestations Banquet, Méchoui, Barbecue et Retrouvailles mais aussi la reconduction de ses frais de gestion, affranchissements, photocopies, publicité, etc... comme pour toute association qui fonctionne normalement.

A ces frais fixes, s'ajoutent les frais d'entretien permanent du Champ de Tir mais cette année, l'Association va devoir exceptionnellement faire face à d'autres dépenses. En effet, suite à un cambriolage survenu dans la propriété cet été, des travaux de remise en état de la clôture et de la fosse à méchoui saccagée ainsi que le remplacement du matériel disparu s'avèrent indispensables pour nos prochains rassemblements.

Toutes ces actions courantes et exceptionnelles qui coûtent, **nous pouvons les mener grâce à vous par vos cotisations.**

Lors de notre dernière Assemblée Générale, il a été décidé pour l'exercice 2018 de ne pas augmenter la cotisation et de la maintenir aux montants suivants :

- Cotisation **pour les membres Actifs et Conjoints : 10 €** minimum

c'est-à-dire tous les élèves ayant fréquenté l'Ecole de Maule ainsi que leurs conjoints, concubins, veufs ou veuves.

- Cotisation **pour les membres Amis : 15 €** minimum

c'est-à-dire les personnes n'ayant pas fréquenté les écoles de Maule mais qui souhaitent adhérer volontairement.

Toutefois, pour la bonne tenue des comptes de l'Association et vous permettre d'approuver les résolutions lors de l'Assemblée Générale le 24 Février 2018, il serait souhaitable que vous puissiez nous faire parvenir votre règlement avant cette date accompagné du coupon ci-joint.

La carte de membre adhérent correspondant à l'année en cours vous sera remise en échange.

Nous vous remercions à l'avance de votre générosité et votre fidélité.

Comptant sur vous, nous vous assurons de toute notre amitié.

La Présidente : Fabienne GENDRIN